

ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 TRAVAUX SUR LES COURS D'EAU ET PLANS D'EAU

Article L.214-1 du Code de l'environnement dit « Loi sur l'eau » (LSE)
et régime propre Natura 2000 (item 18) pour la **création de plan d'eau, permanent ou non, d'une surface comprise entre 500 m² et 1 000 m²** et situé en tout ou partie sur le territoire d'une commune concernée par un site Natura 2000.

Le Code de l'environnement impose à toutes décisions administratives, dont les déclarations de travaux ou d'activité, une évaluation de leurs incidences sur les zones classées Natura 2000, c'est-à-dire les zones protégées pour la sauvegarde d'habitats et d'espèces animales et végétales (décret n°2010-365 du 9 avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000).

Ainsi, tout projet soumis à autorisation ou déclaration en application de l'article L214-1 du Code de l'Environnement dit « Loi sur l'eau » sur le département doit faire l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000. Celle-ci doit être adressée à la Direction Départementale des Territoires, unité protection des milieux aquatiques.

Ce formulaire constitue également une **demande d'autorisation administrative propre au régime Natura 2000** et est **requis pour votre projet de création de plan d'eau, permanent ou non, d'une surface comprise entre 500 m² et 1 000 m²** et situé en tout ou partie sur le territoire d'une commune concernée par un site Natura 2000.



L'évaluation d'incidences ne vous dispense pas de solliciter toute autre autorisation administrative à laquelle votre projet pourrait être soumis (PAC, site classé au titre des paysages, etc.)



INFORMATION IMPORTANTE

Pour que le dossier soit complet, ce formulaire doit être rempli, conclusif, daté et signé par le porteur de projet.

Cette évaluation d'incidences permet de répondre aux questions suivantes :

- **mon projet est hors d'une zone Natura 2000.** A-t-il tout de même une influence sur la ou les zone(s) Natura 2000 les plus proches ?
- **Mon projet est entièrement ou partiellement dans une zone Natura 2000.** Quelles sont ses incidences sur le site Natura 2000 en question ?
- **Quelles mesures dois-je intégrer à mon projet** pour satisfaire du mieux possible les intérêts protégés par le site Natura 2000 ?

Il s'agit d'une analyse succincte du projet et de ses enjeux, permettant d'exclure ou non toute incidence sur un site Natura 2000 ou de prévoir des mesures simples répondant aux prescriptions du classement Natura 2000.

Si une incidence non négligeable est possible, une évaluation plus poussée doit être conduite.

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET :

NOM Prénom ou RAISON SOCIALE :

Adresse :

Code postal et ville :

Téléphone :

Courriel :

ÉTAPE 1 : VOTRE PROJET ET NATURA 2000**A – Présentation simplifiée de votre projet de travaux sur cours d'eau ou sur plans d'eau**

INTITULÉ DE VOTRE PROJET :

NATURE DE VOTRE PROJET (décrire le projet dans son ensemble) :

B – Localisation de votre projet de travaux sur cours d'eau ou sur plans d'eau

– Nom du cours d'eau :

– Nom du bassin versant :

– Sur quelle(s) commune(s) se situe votre projet ?

.....

Situation cadastrale :

Commune	Lieu-dit	Parcelle(s) concernée(s) par l'ouvrage (section et numéro)	Accord du propriétaire sur les travaux

➔ Joindre une carte de localisation claire et précise (photocopie de carte IGN au 1/25 000^{ème}, plan de masse, plan cadastral, etc.)

L'ensemble des éléments liés au projet doit apparaître sur la carte (accès aux chantiers, emprise temporaire pour stockage matériaux, etc.).

Afin de faciliter l’instruction du dossier, il est recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 :	Photo 3 :
Photo 2 :	Photo 4 :

Mon projet et les sites Natura 2000 :

Le projet se situe en tout ou en partie à l’intérieur d’un site Natura 2000. **Préciser le(s)quel(s) :**

.....

.....

.....

Le projet se situe à proximité de site(s) Natura 2000. **Préciser :**

→ à une distance de (m ou km) du site n° :

→ à une distance de (m ou km) du site n° :

C – Emprises au sol et aménagements associés à votre projet de travaux sur cours d'eau ou sur plans d'eau

COMPLÉTER		Cocher si concerné	Précisions : surface, longueur, quantité, etc.
Emprise au sol	Pendant les travaux	<input type="checkbox"/>	
	Temporaire	<input type="checkbox"/>	
	Permanente	<input type="checkbox"/>	
Milieux environnants	Site naturel sans usage particulier	<input type="checkbox"/>	
	Pâturage/prairie de fauche	<input type="checkbox"/>	
	Zone urbanisée	<input type="checkbox"/>	
	Zone de loisirs	<input type="checkbox"/>	
	Agriculture	<input type="checkbox"/>	
	Sylviculture	<input type="checkbox"/>	
	Zone humide	<input type="checkbox"/>	
	Autres (<i>à préciser</i>) :	<input type="checkbox"/>	
Infrastructures et aménagements associés	Voirie, piste de chantier, circulation	<input type="checkbox"/>	
	Réseaux divers	<input type="checkbox"/>	
	Parkings	<input type="checkbox"/>	
	Zone de stockage ou de chantier	<input type="checkbox"/>	

COMPLÉTER		Cocher si concerné	Précisions : surface, longueur, quantité, etc.
Infrastructures et aménagements associés	Coupe, défrichage, arrachage	<input type="checkbox"/>	
	Tribunes	<input type="checkbox"/>	
	Villages de tentes	<input type="checkbox"/>	
	Sanitaires	<input type="checkbox"/>	
	Autres (<i>à préciser</i>) :	<input type="checkbox"/>	
Divers	Circulation du public	<input type="checkbox"/>	
	Autres (<i>à préciser</i>) :	<input type="checkbox"/>	

D – Période et durée envisagées pour votre projet de travaux sur cours d'eau ou sur plans d'eau

Les travaux se dérouleront en période : diurne nocturne

→ Compléter le tableau ci-dessous :

	Phase des travaux	Phase d'exploitation
Durée envisagée	<input type="checkbox"/> < à 1 mois <input type="checkbox"/> de 1 mois à 6 mois <input type="checkbox"/> < à 1 an <input type="checkbox"/> > à 1 an – <i>préciser</i> :	<input type="checkbox"/> < à 1 mois <input type="checkbox"/> de 1 mois à 6 mois <input type="checkbox"/> < à 1 an <input type="checkbox"/> > à 1 an – <i>préciser</i> :
Dates prévues		

CONCLUSION DE L'ÉTAPE 1 :

Votre projet est-il connecté avec le périmètre d'un site Natura 2000 (ZSC) à enjeu « eau » ou « milieu aquatique » ? Et/ou est-il situé dans l'aire d'influence d'une ZSC à enjeu « eau » ou « milieu aquatique » ?

- NON.** Vous pouvez passer à la partie « Conclusion générale » en page 13.
- OUI.** Il est nécessaire de compléter l'étape suivante, à partir de la page 7.

ÉTAPE 2 : INCIDENCES POTENTIELLES DE VOTRE PROJET DE TRAVAUX SUR COURS D'EAU OU PLANS D'EAU

A – État des lieux des zones d'emprise et/ou d'influence de votre projet de travaux sur cours d'eau ou plans d'eau

Il s'agit de faire un état des lieux des habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans les zones d'emprise et/ou d'influence, puis de déterminer ceux et celles qui risquent de subir une incidence du fait de votre projet.

État du cours d'eau et/ou du plan d'eau :

- Section courante du cours d'eau
- Bras unique
- Bras multiples

Bief de moulin

- Nom du moulin :
- Hauteur de chute (en mètres) :
- Propriétaire différent du demandeur : OUI NON
→ Si OUI, indiquer les NOM, Prénom, adresse et téléphone du propriétaire :
.....
.....
.....

Largeur du cours d'eau (en mètres) :

Profondeur d'eau :

Type d'écoulement : rapide lent stagnant

Hauteur des berges entre le niveau de l'eau et le dessus de la berge (en mètres) :

Type de cours d'eau : méandré rectiligne recalibré

Nature du fond du lit :

- rocheux
- gravier
- vase
- sable
- autre (**préciser**) :

Nature des berges :

- terre végétale
- mur maçonné
- empierrement
- arborées

Environnement du cours d'eau :

- cultures
- bois
- zones urbanisées
- zone humide
- diversifié (cultures, bois, friches, etc.)
- autre (**préciser**) :

Autres éléments à signaler :
.....

Aspects piscicoles :

Pour vous aider à renseigner cette partie, vous pouvez contacter la **fédération départementale de pêche**. Vous trouverez ses coordonnées ci-dessous :

Téléphone : 05.45.69.33.91

Courriel : contact@peche16.com

Site internet : <https://federationpeche16.com/>

Catégorie piscicole :

- 1^{ère} catégorie (travaux interdits entre le 1^{er} décembre et le 31 mars)
- 2^{ème} catégorie

Espèces piscicoles présentes :

.....
.....

Réserve de pêche : OUI NON

Présence de frayères : OUI NON

B – Description des enjeux d’intérêt communautaire du site Natura 2000 présents sur les parcelles ou à proximité des parcelles concernées par le projet de travaux sur cours d’eau ou plans d’eau

L’animateur du site Natura 2000 a-t-il été contacté ? OUI NON

NOM et Prénom de la personne contactée :

1 – Les espèces animales :

Des espèces animales d’intérêt communautaire ou leurs habitats ont-ils été identifiés à l’emplacement ou à proximité du projet de travaux sur cours d’eau ou plans d’eau ?

- OUI NON

Si oui, la(les)quelle(s) ?

➔ Renseigner le tableau ci-dessous :

Batraciens	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Insectes	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Reptiles	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Oiseaux	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Chauves-souris	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Autres (<i>à préciser</i>) :	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

2 – Les espèces végétales :

Des espèces végétales d'intérêt communautaire ou leurs habitats ont-ils été identifiés à l'emplacement ou à proximité du projet de travaux sur cours d'eau ou plans d'eau ?

OUI NON

Si oui, la(les)quelle(s) ? :

.....

.....

3 – Les habitats d'intérêt communautaire :

Habitats d'intérêt communautaire susceptibles d'être impactés

Pour savoir si les milieux présents dans les zones d'emprise et/ou d'influence de votre projet sont des habitats d'intérêt communautaire justifiant la désignation du ou des site(s) Natura 2000 présent(s), il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 puis de joindre la copie des informations qui vous auront été fournies (cf coordonnées page 14).

➔ Compléter et cocher si concerné :

Habitats d'intérêt communautaire justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000				
Types de milieux	Nom de l'habitat	Présent sur la zone d'emprise du projet (cf. pages 4 et 5)	Présent sur la zone d'influence du projet (cf. page 7)	Risque d'altération ou de destruction dû aux effets au projet
Bois ou forêt		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ripisylve (boisement de berge)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Landes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formations buissonnantes ou à hautes herbes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prairies ou pelouses		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zones humides ou de marais		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Milieux aquatiques		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affleurements rocheux		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grottes ou cavités		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

C – Analyse détaillée des différents effets potentiels du projet de travaux sur cours d'eau ou plans d'eau

Selon les cas, un projet peut avoir une influence sur une zone plus étendue que la seule zone d'implantation du projet. Cette **zone d'influence** dépend à la fois de la nature du projet et des milieux naturels environnants.

→ Pour aider à définir cette zone, **cocher** ci-après les effets potentiels du projet et **estimer leur étendue ou portée**.

Identification des effets potentiels	Cocher si concerné	Durée de l'effet		Portée de l'effet		Précisions
		Ponctuel (ex. : en phase travaux)	Permanent (ex. : en phase d'exploitation)	Sur l'emprise décrite étape 1	Au-delà : précisez la distance de portée en m ou km	
Piétinement sur la végétation ou érosion par passages répétés d'engins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	
Intervention sur végétation (arrachages de haies, curages, débroussaillage...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	
Rejets ou écoulements vers le milieu aquatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	
Rejets accidentels polluants dans le milieu aquatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	
Modifications ou rupture des écoulements d'eaux pluviales (modifiant l'alimentation d'un cours d'eau ou d'une zone humide)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	
Prélèvement d'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	
Déchets ou résidus liés aux travaux ou à l'activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	
Bruits, vibrations, mouvements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	
Éclairages nocturnes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	

→ Localisez sur une carte au 1/25 000^{ème} la zone d'influence estimée. Vous pouvez tracer cette zone sur la carte de localisation du projet (demandée à l'étape 1) par rapport aux sites Natura 2000.

Synthèse :

Au regard des éléments de description indiqués ci-dessus, il est nécessaire d'apprécier les incidences que votre projet de travaux sur cours d'eau ou plans d'eau est susceptible d'avoir sur le(s) site(s) Natura 2000.

→ Cocher les incidences potentielles :

- Destruction d'un habitat naturel ayant contribué à la désignation du/des site/s Natura 2000
- Dégradation d'un habitat naturel ayant contribué à la désignation du/des site/s Natura 2000
- Destruction d'une espèce ayant contribué à la désignation du/des site/s Natura 2000
- Destruction d'un habitat d'espèce (milieu de vie) ayant contribué à la désignation du/des site/s Natura 2000
- Perturbation de la réalisation du cycle d'une espèce ayant contribué à la désignation du/des site/s Natura 2000
- Autres :
-
-

CONCLUSION DE L'ÉTAPE 2 :

Les effets du projet portent-ils sur les habitats d'espèces (leurs milieux de vie) ? **OUI** **NON**

Ces effets portent-ils sur les espèces situées dans la zone d'influence du projet et justifiant la désignation des sites Natura 2000 ? **OUI** **NON**

Les effets du projet sont-ils directs et/ou indirects ? **DIRECTS** **INDIRECTS**

→ En conséquence :

- Il n'y a aucune incidence potentielle.** Vous pouvez passer à la partie « Conclusion générale » en page 13.
- Il y a des incidences potentielles.** Il est nécessaire de compléter l'étape suivante, à partir de la page 12.

ÉTAPE 3 : MESURES PRISES POUR ATTÉNUER OU SUPPRIMER LES INCIDENCES POTENTIELLES IDENTIFIÉES

Il appartient au porteur du projet de proposer les mesures de correction ayant pour objectif d'atténuer ou de supprimer les incidences identifiées.

Par exemple : déplacement du projet, réduction de son envergure, utilisation de mesures alternatives, modification de la période de travaux, etc.

Il s'agit ici de définir : la nature des mesures, leur période d'application, les engagements pour le suivi technique des mesures, les dépenses éventuelles occasionnées ainsi que les incidences résiduelles après application de ces mesures.

Exemples de types de mesures de suppression et/ou de réduction d'impact		
Adaptation de la conception du projet	<ul style="list-style-type: none"> – Réorganisation spatiale du projet ou réduction de son envergure – Utilisation de techniques alternatives – Adaptation des périodes de travaux ou d'exploitation – Amélioration de la gestion des déchets et des rejets potentiels – Adaptation des équipements sonores, des éclairages – Réorganisation des accès terrestres, des parkings ou des circulations de public... – Autres dispositions permettant de limiter les effets du projet 	<ul style="list-style-type: none"> ► Décrire précisément en quoi les mesures proposées limitent ou suppriment les incidences du projet sur le(s) site(s), sur les habitats ou sur les espèces (préciser lesquelles) ► Indiquer le suivi envisagé pour garantir la bonne réalisation de ces mesures

CONCLUSION GÉNÉRALE

RAPPEL :

Il est de la responsabilité du porteur de projet de **conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet sur le(s) site(s) Natura 2000 concerné(s).**

À titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce serait détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000 ;
- Une espèce d'intérêt communautaire serait détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital.

DÉCLARATION DU DEMANDEUR :

Mon projet est soumis à évaluation d'incidences Natura 2000 au regard des objectifs de conservation des sites Natura 2000 pouvant être concernés, au titre des articles L.414-9 et R.414-19 et suivants du Code de l'environnement.

Je certifie l'exactitude des éléments que j'ai fournis dans mon dossier de demande d'autorisation (ou de déclaration) et dans ce formulaire d'évaluation d'incidences Natura 2000 et je déclare que (**cocher la case correspondante**) :

- Les travaux décrits ci-dessus n'auront pas d'incidences sur les objectifs de conservation des sites Natura 2000.**

Ce formulaire, accompagné de ses pièces jointes, est remis au service instructeur (**DDT 16 – Unité protection des milieux aquatiques**) avec le dossier de demande d'autorisation ou de déclaration au titre de la Loi sur l'eau.

- Les travaux décrits ci-dessus et leurs conséquences risquent de perturber un habitat ou une espèce d'intérêt communautaire mais les mesures de réduction ou d'évitement sont suffisantes pour réduire les incidences de façon à ce qu'elles soient acceptables.**

Ce formulaire, accompagné de ses pièces jointes, est remis au service instructeur (**DDT 16 – Unité protection des milieux aquatiques**) avec le dossier de demande d'autorisation ou de déclaration au titre de la Loi sur l'eau.

- Les travaux décrits ci-dessus auront des incidences sur les objectifs de conservation des sites Natura 2000.**

L'évaluation des incidences doit être approfondie afin d'étudier en détail les incidences du projet sur le ou les sites Natura 2000. Un dossier plus complet doit être réalisé et transmis à la DDT. L'animateur du site Natura 2000 doit impérativement être sollicité.

Fait à (lieu) :

Le (date) :

NOM Prénom, fonction du signataire :

Signature et **cachet** du porteur de projet :

RAPPEL : LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE ÉVALUATION D'INCIDENCES NATURA 2000

□ Exemplaire **original** du présent formulaire **complété, conclusif, daté et signé**.

- Ce formulaire doit être impérativement joint à votre dossier de demande d'autorisation ou de déclaration loi sur l'eau. Il doit être envoyé à la Direction Départementale des Territoires, unité protection des milieux aquatiques.

- Il doit être envoyé à la Direction Départementale des Territoires, unité biodiversité et préservation des espaces naturels et agricoles si **votre projet concerne uniquement la création d'un plan d'eau, permanent ou non, situé en tout ou partie sur le territoire d'une commune concernée par un site Natura 2000 et d'une surface comprise entre 500 m² et 1 000 m²**.

□ Une **carte de localisation claire et précise** (photocopie de carte IGN au 1/25 000^{ème}, plan de masse, plan cadastral, photos, etc.)

Pour plus d'informations sur Natura 2000, vous pouvez contacter :

Direction Départementale des Territoires de la Charente (DDT 16)
Service Économie Agricole et Rurale
Unité Biodiversité et Préservation des Espaces Naturels et Agricoles
43 rue du Docteur Duroselle
16000 ANGOULÊME

☎ 05.17.17.38.64 – 05.17.17.38.56

✉ ddt-biodiversite@charente.gouv.fr

Retrouvez la « Liste des animateurs Natura 2000 en Charente » et tous renseignements concernant les sites Natura 2000 via le lien suivant :

<https://www.charente.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Chasse-Eau-Risques/Natura-2000-Biodiversite/Natura-2000>

Autres sites Internet à consulter :

Le portail Natura 2000 de la DREAL Nouvelle-Aquitaine

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r1081.html>

Le site de l'inventaire national du patrimoine naturel

<https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>